

Nous ne chercherons pas à nous expliquer ici comment le sort a pu nous désigner pour diriger vos études ; nous n'essaierons pas à deviner pourquoi il n'a pas plutôt favorisé un homme plus mûr. Repoussant tous les détours d'une fallacieuse modestie, nous n'avons pas refusé l'honneur qu'on nous offrait, et nous avons cru et nous suggérons volontiers, que peut-être quelques hommes sages qui nous ont encouragé, ont pensé qu'il fallait vous trouver un professeur parmi vos camarades et amis d'hier.

Il ne nous sera pas permis de témoigner sitôt notre reconnaissance à ces personnes jalouses de procurer votre bien ; ce nous aurait été un sérieux sujet de peine, si nous n'avions pas été, et si nous n'étions pas encore dans la douce espérance de pouvoir nous acquitter un peu plus tard d'une dette d'honneur.

Nous avons cru devoir faire connaître d'avance quel sera notre plan d'enseignement. Nous ne prétendons pas traiter le droit en orateur ni en enthousiaste. Nous sommes bien prêt à dire avec d'éminens jurisconsultes, que le droit romain pur est le chef-d'œuvre de la prudence humaine ; mais non pas, avec Edmond Burke, que la masse des lois modernes est, malgré ses défauts, ses redondances et ses erreurs, la gloire de l'esprit humain, *the united reason of ages, the pride of the human intellect* : on sent trop que le grand Burke était membre de la profession !

Nous disons donc, nous, que le droit est une des branches les plus importantes des connaissances humaines, mais qu'il est susceptible d'être beaucoup amélioré, ce que nous concevons pouvoir être fait, non pas en législatant sans relâche et à tous propos, mais en simplifiant au contraire, le plus possible. Dans l'état présent du droit, cependant, nous n'avons point d'espoir de voir son étude réduite à des proportions très raisonnables : le temps n'est plus où les Institutes de Justinien suffisaient pour préparer un citoyen à la pratique du barreau.

Le droit moderne, sous le double rapport de sa théorie et de son administration, étant devenu un art autant qu'une science, son enseignement doit être à la fois historique, méthodique, philosophique et pratique.

Pourquoi philosophique ?... parceque toute science se traite philosophiquement. Mais ces deux termes, philosophique et pratique doivent se corriger l'un par l'autre. La philosophie d'Aristote part de ce principe,

que  
rier  
per  
que  
phé  
ce e  
le p  
sa p  
La :  
tion  
que  
métl  
l'inv  
leve  
d'un  
tions  
term  
ce, e  
non-s  
s'est  
venu  
sa né  
un ar  
autre  
che à  
disen  
*injust*  
l'unit  
un to  
notior  
de la  
tème  
*l'æqu*  
Celsus  
Les  
losoph  
et qua  
traité  
voie n  
Scienc  
le méri  
droit, n  
de sa n  
port au